

Vous faites comment pour les fêtes ?

Les fêtes de fin d'année sont des moments particulièrement difficiles pour les parents séparés. Cet évènement cristallise bien des souffrances et peut parfois malheureusement amener les parents à de véritables bras de fer...

1 Qui a les enfants à Noël ?

Pour répondre à cette question, il s'agit d'abord de se demander si un jugement a déjà été rendu concernant la garde de votre enfant.

> Si oui, la réponse est donc toute trouvée puisqu'elle est dans le jugement. Notons cependant deux points essentiels :

- *De plus en plus de jugements prévoient l'alternance de garde d'une année sur l'autre entre les parents.*
- *Tout jugement est pris « sauf meilleur accord des parents »... : vous pouvez donc déroger au jugement et vous mettre d'accord. Beaucoup de parents partagent par exemple les 24 et les 25 décembre.*

> Dans l'hypothèse où aucun jugement n'est rendu, il s'agira pour vous de négocier avec l'autre parent et de tenter de trouver un accord.

Rappelons ici qu'une négociation/discussion ne signifie pas imposer son choix à l'autre...

Cette discussion et la décision qui en découle doit être faite dans l'intérêt de l'enfant et en considération des contraintes des deux parents : travail, éloignement géographique de la famille, etc.

> En tout état de cause, pensez toujours à respecter l'autre parent dans l'organisation de ces fêtes, notamment parce que, si vous ne le faites pas, l'année suivante, l'autre s'en souviendra...

2 Comment vivre « pas trop mal » un Noël sans son enfant ?

Cette année, vous n'avez pas les enfants à Noël. Cette situation est souvent difficile à vivre.

Il va donc falloir se donner les moyens de ne pas trop souffrir... Pour cela, nous vous invitons à :

- *Préparer le moment des retrouvailles avec les enfants de manière joyeuse et festive (qui a dit que fêter Noël le 27 au lieu du 25 était moins bien ?)*
- *Ne pas rester seul le jour de Noël (posez la question autour de vous : vous allez être surpris du nombre de personnes qui sont seules ce jour-là...)*
- *Prendre soin de vous le jour de Noël : offrez-vous un moment plaisir rien qu'à vous.*

Quoi qu'il en soit : offrez-vous de belles Fêtes, vous le méritez !